

09.12.2023 - 10:30 Uhr

Le mécanisme de compensation climatique de la Suisse à l'étranger soulève des questions / Des agricultrices péruviennes préservent le climat pour la Suisse



Lucerne (ots) -

La Suisse mise sur des projets de compensation à l'étranger pour atteindre ses objectifs climatiques. C'est ce que prévoit la loi sur le CO2 dont débat le Conseil national lors de la session en cours. Mais le mécanisme de compensation suscite la controverse, car la Suisse reporte ainsi partiellement sa responsabilité à l'étranger au lieu de faire preuve d'ambition chez elle pour réduire ses émissions. Caritas Suisse a mandaté une étude qui analyse un projet de compensation de la Suisse officielle au Pérou. Les résultats montrent à quel point le mécanisme de compensation est discutable.

Examiné dans l'étude, le projet Tuki Wasi vise à équiper quelque 60'000 ménages des hauts plateaux péruviens à caractère rural de cuisinières plus efficaces sur le plan énergétique. Celles-ci sont moins gourmandes en bois de chauffage et rejettent donc moins de gaz à effet de serre. Le projet est notamment financé par des fonds provenant de la Suisse, laquelle reçoit des certificats

climatiques en contrepartie. Ces certificats attestent qu'une partie des émissions du secteur helvétique des transports a été compensée de cette manière.

Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est engagée avec succès pour que les objectifs climatiques puissent aussi être atteints via un tel achat de certificats étrangers. Angela Lindt, responsable du Service Politique du développement à Caritas Suisse, dénonce : " L'engagement des agricultrices péruviennes nous permet de continuer à rouler en tout-terrain en Suisse. Le mécanisme de compensation à l'étranger est hautement contestable. "

Selon le mécanisme en question, les émissions doivent donc diminuer moins fortement dans notre pays grâce à des cuisinières efficaces dans les Andes. Pourtant, la Suisse produit bien plus d'émissions nocives pour le climat par habitant que des pays comme le Pérou. Parallèlement, la crise climatique affecte les populations péruviennes nettement plus fortement que nous : elles ont moins de moyens pour s'adapter aux nouvelles conditions et ne disposent guère de protection sociale pour atténuer les effets négatifs. Et voilà que nous leur demandons d'atteindre nos objectifs climatiques.

La réduction de CO2 est-elle vraiment additionnelle ?

À la demande de Caritas Suisse, l'organisation non gouvernementale péruvienne CooperAcción a examiné de près le projet de protection climatique Tuki Wasi. Son enquête a montré le bon accueil réservé aux cuisinières plus efficaces : les familles les utilisent. Outre le fait que la Suisse se décharge de sa responsabilité sur l'étranger, le mécanisme de compensation soulève toutefois un éventail d'autres questions.

Ainsi peut-on se demander si le projet remplit le critère dit d' " additionnalité " défini dans l'Accord de Paris sur le climat. Les cuisinières efficaces sont omniprésentes au Pérou depuis de nombreuses années. Tant l'État péruvien que les organisations non gouvernementales misent depuis longtemps sur cet instrument pour réduire les émissions. " La Suisse choisit les mesures simples et peu coûteuses, explique Angela Lindt de Caritas. Pour atteindre ses propres objectifs climatiques, il ne reste plus alors à l'État péruvien que des secteurs où il est bien plus complexe de réduire les émissions. Les agricultrices sont peu ou pas informées sur le mécanisme de compensation. Mais en même temps, en participant au projet Tuki Wasi, elles cèdent à la Suisse leur droit sur les émissions. " À noter encore qu'il n'y a pas de transfert de technologie.

Des mesures de protection du climat insuffisantes sur notre territoire

Lors de la session d'hiver, le Conseil national débat de la révision de la loi sur le CO2. La question de la part des compensations de la Suisse à l'étranger est un point de discord. Caritas demande que la Suisse adopte des mesures de protection du climat plus efficaces sur son territoire au lieu de rejeter sa responsabilité sur l'étranger.

Les résultats de l'étude commandée par Caritas Suisse figurent sur www.caritas.ch/peru

Contact:

Demandes des médias à adresser à Stefan Gribi, courriel : sgribi@caritas.ch, tél. : 041 419 23 20

Medieninhalte



La cuisinière de cette paysanne péruvienne nécessite moins de bois que la précédente et doit contribuer à compenser les émissions de CO2 de la Suisse. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100914314> abgerufen werden.